

**BfB**Beratungsstelle
für BrandverhütungBundesgasse 20
Postfach 8576
3001 Bern
Telefon 031 320 22 20
E-mail:
mail@bfb-cipi.ch**Cipi**Centre d'information
pour la prévention
des incendiesBundesgasse 20
Case postale 8576
3001 Berne
Fax 031 320 22 99
Internet:
www.bfb-cipi.ch

Informations de fond –

Campagne de prévention du Cipi « Feux d'artifice »

Pour que les feux d'artifice n'endommagent rien ni ne blessent personne :

10 conseils pour la manipulation adéquate des feux d'artifice

Berne, le 21 juillet 2004 – Les feux d'artifice étaient interdits à bien des endroits lors de la fête du 1^{er} août de l'année passée, en raison de la grande sécheresse qui régnait. Le bilan des dommages a, dès lors, été moins élevé que d'habitude. Vu l'été pluvieux que nous avons connu jusqu'ici, aucune restriction ne sera imposée cet été à l'usage des feux d'artifice. Au contraire, en raison des interdictions de l'an dernier, le ciel vespéral du 1^{er} août prochain pourrait bien être particulièrement illuminé. Il se peut, en effet, que bon nombre de ménages aient encore dans leur cave des pièces d'artifice de l'année passée. Le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi et le Bureau suisse de prévention des accidents bpa recommandent les mesures de prudence suivantes :

1. **Achat:** faites-vous expliquer la manière d'utiliser les différents feux et pièces d'artifice.
2. **Entreposage:** stockez les pièces d'artifice en un lieu frais et sec. Veillez à ce que les enfants ne puissent pas y accéder.
3. **Mode d'emploi:** lisez les modes d'emploi en temps utile, tranquillement, avant la fête. Respectez scrupuleusement les indications qui y figurent.
4. **Eau d'extinction et de refroidissement:** avant d'allumer des feux d'artifice, renseignez-vous sur l'endroit où trouver, à proximité, de l'eau d'extinction et de l'eau pour refroidir les brûlures.
5. **Distance de sécurité:** suivant la taille des pièces d'artifice, respectez une distance de sécurité de 40 à 200 m. N'allumez jamais de feux d'artifice au milieu d'un rassemblement.
6. **Enfants:** tenez les petits enfants éloignés des feux d'artifice. Les enfants plus âgés doivent toujours être surveillés et instruits à l'utilisation correcte des feux d'artifice.
7. **Ratés:** en cas de raté, attendez cinq minutes au minimum avant de vous approcher de la pièce d'artifice. Ne tentez pas un deuxième allumage. Déversez



BfB

Beratungsstelle
für Brandverhütung

Bundesgasse 20
Postfach 8576
3001 Bern
Telefon 031 320 22 20
E-mail:
mail@bfb-cipi.ch

Cipi

Centre d'information
pour la prévention
des incendies

Bundesgasse 20
Case postale 8576
3001 Berne
Fax 031 320 22 99
Internet:
www.bfb-cipi.ch

de l'eau sur les pièces d'artifice qui n'ont pas fonctionné.

8. **Pas de bricolage ni d'expérimentation:** ne bricolez pas d'engins de votre invention. N'allumez pas de pièces d'artifice placées dans des boîtes ou des bouteilles.
9. **Protégez les appartements et les maisons:** prenez garde aux obstacles naturels ou construits comme les arbres, les balcons en saillie ou les avant-toits! Par précaution, fermez les lucarnes, fenêtres et portes des balcons les jours de fête connus.
10. **Interdiction de fumer:** abstenez-vous de fumer à proximité des feux d'artifice.

« **Attention au feu** », telle est la devise et la mission essentielle du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Ce Centre d'information, dont le siège se trouve à Berne, est financé conjointement par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association suisse d'assurance (ASA). Le Cipi sensibilise aux risques que présente le feu et contribue à la prévention des incendies, au moyen de campagnes et d'activités d'information de spécialistes et du public. www.bfb-cipi.ch.

Renseignements pour les médias:

Service de presse et d'information du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, téléphone 041 769 80 33, e-mail: media@bfb-cipi.ch.

**BfB**Beratungsstelle
für BrandverhütungBundesgasse 20
Postfach 8576
3001 Bern
Telefon 031 320 22 20E-mail:
mail@bfb-cipi.ch**Cipi**Centre d'information
pour la prévention
des incendiesBundesgasse 20
Case postale 8576
3001 Berne
Fax 031 320 22 99Internet:
www.bfb-cipi.ch

Informations de fond –

Campagne de prévention du Cipi « Feux d'artifice »

Quel type de feux d'artifice convient pour notre fête ?

Vue d'ensemble des types de feux d'artifice

Berne, le 21 juillet 2004 – Chaque année, les personnes résidant en Suisse allument 1'500 tonnes de pièces d'artifice – une quantité considérable. Il n'est dès lors pas surprenant de constater l'ampleur de la palette de produits proposés aux points de vente. La vue d'ensemble du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi sur les types de feux d'artifice facilite le choix des pièces d'artifice adéquates.

D'après une estimation récente de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), près de 1'500 tonnes de pièces d'artifice sont allumées chaque année en Suisse. L'an dernier, ce chiffre a été nettement inférieur par suite de l'interdiction d'allumer des feux d'artifice à cause de la grande sécheresse qui régnait. Après les journées pluvieuses que nous avons connues jusqu'ici, les amateurs de feux d'artifices ne seront sans doute confrontés à aucune restriction cette année. Ces pièces d'artifice comprennent près de 360 tonnes de charges pyrotechniques dont les deux tiers sont constitués de poudre noire; le reste est fait de composés métalliques qui génèrent les couleurs.

Fusées: le commerce se base sur la longueur de la baguette pour faire la distinction entre les petites fusées (jusqu'à 60 cm environ) et les grandes (à partir de 60 cm environ). Les grandes volent bien sûr plus haut. Elles ne devraient plus être tirées à partir de bouteilles bien calées, mais seulement à partir de tubes stabilisés.

Engins dotés de parachutes: certaines fusées sont équipées de parachutes de freinage de la descente. Il faut absolument s'abstenir d'allumer de tels engins dans les zones densément bâties, à proximité de granges ou d'objets inflammables.

Comètes: l'effet lumineux des fusées comètes se dissipe peu à peu pendant l'ascension.

Volcans et pains de sucre: les volcans et les pains de sucre doivent leurs noms à leur forme conique. Ils sont allumés sur une base résistante au feu et projettent des fontaines d'étincelles à une hauteur de plusieurs mètres.

**BfB**Beratungsstelle
für BrandverhütungBundesgasse 20
Postfach 8576
3001 Bern
Telefon 031 320 22 20E-mail:
mail@bfb-cipi.ch**Cipi**Centre d'information
pour la prévention
des incendiesBundesgasse 20
Case postale 8576
3001 Berne
Fax 031 320 22 99Internet:
www.bfb-cipi.ch

Pots et petits pots à feu: il s'agit de pots, grands ou petits, en forme de gâteau (cylindriques ou polygonaux) qui tirent en général plusieurs coups et se caractérisent par leurs effets variés (fontaines, comètes, bombettes ou parachutes).

Chandelles romaines, mortiers: ces pièces d'artifice en forme de barres tirent quelques comètes ou bombettes seulement, ou jusqu'à 30 objets de ce type.

Bombettes: l'effet particulier des bombettes tient à leur coup unique, détonant à une certaine hauteur.

Sifflets: les sifflets fascinent moins par leur effet lumineux qu'en raison de leur stridulation perçante.

Oiseaux de feu: les oiseaux de feu font penser à des papillons et, une fois allumés, ils prennent de la hauteur en tournoyant à la manière des pales d'un hélicoptère.

Balles fumigènes ou pétaradantes, ladycrackers, etc.: ces pièces d'artifice déflagrantes sont très appréciées des enfants surtout.

Allumettes de Bengale, geysers à main: on peut tenir les allumettes de Bengale à la main pendant qu'elles brûlent. Suivant l'âge, il est conseillé d'allumer seulement sous surveillance ces articles appréciés également des bambins.

Satellites: ces articles sont tirés à partir d'une planche. Leur principe est similaire à celui des oiseaux de feu.

Soleils: la préparation des soleils est un peu plus complexe: il faut les fixer à un poteau (et non pas à des arbres) par un clou enfoncé en leur centre.

Les règles de prudence du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi et du Bureau suisse de la prévention des accidents bpa s'appliquent à toutes les pièces d'artifice.

« **Attention au feu** », telle est la devise et la mission essentielle du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Ce Centre d'information, dont le siège se trouve à Berne, est financé conjointement par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association suisse d'assurance (ASA). Le Cipi sensibilise aux risques que présente le feu et contribue à la prévention des incendies, au moyen de campagnes et d'activités d'information de spécialistes et du public. www.bfb-cipi.ch.

Renseignements pour les médias:

Service de presse et d'information du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, téléphone 041 769 80 33, e-mail: media@bfb-cipi.ch.



BfB

Beratungsstelle
für Brandverhütung

Bundsgasse 20
Postfach 8576
3001 Bern
Telefon 031 320 22 20
E-mail:
mail@bfb-cipi.ch

Cipi

Centre d'information
pour la prévention
des incendies

Bundsgasse 20
Case postale 8576
3001 Berne
Fax 031 320 22 99
Internet:
www.bfb-cipi.ch

Illustrations -
Campagne de prévention du Cipi «Feux d'artifice»

Berne, le 21 juillet 2004



Faites-vous conseiller sur la manipulation de chaque pièce d'artifice au moment de l'achat, et n'attendez pas les cinq dernières secondes avant la mise à feu pour lire le mode d'emploi!
Illustration: Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi/A.Caprez





BfB

Beratungsstelle
für Brandverhütung

Bundsgasse 20
Postfach 8576
3001 Bern
Telefon 031 320 22 20
E-mail:
mail@bfb-cipi.ch

Cipi

Centre d'information
pour la prévention
des incendies

Bundsgasse 20
Case postale 8576
3001 Berne
Fax 031 320 22 99
Internet:
www.bfb-cipi.ch

Les pièces d'artifice ne seront allumées que sur un fond résistant au feu, à bonne distance des personnes, en l'absence d'obstacles tels que des arbres en surplomb ou des avant-toits. Illustration: Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi/A.Caprez



Manipuler les pièces d'artifice, cela s'apprend: n'allumez des fusées que placées dans des bouteilles ou des tubes solidement calés; ne les allumez jamais en les tenant en main ou après avoir simplement planté la baguette dans le sol! Illustration: Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi/A.Caprez



On devrait toujours attendre 5 minutes, au minimum, avant de s'approcher d'un raté. Ne tentez pas un deuxième allumage mais aspergez le raté avec de l'eau. Illustration: Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi/A.Caprez



BfB

Beratungsstelle
für Brandverhütung

Bundesgasse 20
Postfach 8576
3001 Bern
Telefon 031 320 22 20
E-mail:
mail@bfb-cipi.ch

Cipi

Centre d'information
pour la prévention
des incendies

Bundesgasse 20
Case postale 8576
3001 Berne
Fax 031 320 22 99
Internet:
www.bfb-cipi.ch

« Attention au feu », telle est la devise et la mission essentielle du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Ce Centre d'information, dont le siège se trouve à Berne, est financé conjointement par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association suisse d'assurance (ASA). Le Cipi sensibilise aux risques que présente le feu et contribue à la prévention des incendies, au moyen de campagnes et d'activités d'information de spécialistes et du public. www.bfb-cipi.ch.

Renseignements pour les médias :

Service de presse et d'information du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, téléphone 041 769 80 33, e-mail: media@bfb-cipi.ch.